

# Politique Speak-Up

## 1. Introduction et objectif

Bavarian Nordic ("l'Entreprise") s'est engagée à sauver des vies grâce à des vaccins, ce qui implique d'agir de manière légale et intègre dans nos activités à travers le monde.

La présente politique définit la norme mondiale en matière de dénonciation et de signalement des violations raisonnablement soupçonnées du code de conduite de l'entreprise et des lois et règlements applicables à l'entreprise ("problèmes de conformité").

Les problèmes de conformité peuvent être signalés de manière confidentielle et anonyme (sous réserve de la législation locale) en utilisant la ligne téléphonique d'assistance éthique de l'entreprise (<https://www.bavarian-nordic.com/about/business-ethics/ethics-hotline.aspx>).

## 2. Champ d'application

La présente politique s'applique globalement à tous les employés de l'entreprise, y compris le personnel temporaire et les personnes employées dans le cadre de contrats à durée déterminée, la direction générale et le conseil d'administration. Elle s'applique également à tous les tiers agissant au nom de l'entreprise.

## 3. Obligation de signaler et de coopérer

Les employés de l'entreprise, la direction générale, le conseil d'administration et les tiers agissant au nom de l'entreprise ont l'obligation de signaler les problèmes de conformité et de coopérer aux enquêtes internes sur les problèmes de conformité. Cela inclut la production ou l'accès rapide aux informations et systèmes de l'entreprise demandés par les enquêteurs.

## 4. Quels sont les éléments à déclarer ?

Les violations raisonnablement suspectées du code de conduite de l'entreprise et des lois et règlements applicables à l'entreprise doivent être signalées (voir le site web de la ligne d'assistance éthique pour les conditions locales supplémentaires).

### Exemples à signaler :

#### **Code de conduite mauvaise conduite**

- Abus, harcèlement ou discrimination d'un employé sur le lieu de travail
- Sécurité de l'information, informations confidentielles, informations privilégiées ou abus de propriété intellectuelle

#### **Mauvaise conduite des affaires en termes d'éthique**

- Corruption, pots-de-vin ou paiements de facilitation
- Conflits d'intérêts matériels
- Cadeaux, divertissements, transferts de valeur ou dons non éthiques à des représentants du gouvernement, des professionnels de la santé, des organismes de santé, des organisations de patients ou d'autres partenaires commerciaux.

#### **Fraude et mauvaise gestion comptable**

- Vol, détournement de fonds ou fraude à la facture
- Manipulation comptable

- Fausses déclarations délibérées dans les déclarations ou les registres

#### **Faute en matière de concurrence déloyale**

- Abus de position sur le marché
- Fixation des prix

#### **Violations graves ou répétées de la législation et/ou fautes graves liées :**

- aux exigences en matière de bonnes pratiques de fabrication, telles que celles incluses dans les bonnes pratiques cliniques, les bonnes pratiques de pharmacovigilance, les bonnes pratiques de fabrication ou les bonnes distribution
- aux autres violations de la loi ou des règlements
- aux sanctions et contrôles des exportations
- aux lois et règlements sur la protection des données
- Note : Les violations de données personnelles doivent être signalées au délégué à la protection des données de l'entreprise à l'adresse suivante [dpo@bavarian-nordic.com](mailto:dpo@bavarian-nordic.com)

#### **Questions relatives aux contrats avec le gouvernement fédéral américain :**

- Preuve de gaspillage flagrant, d'abus de pouvoir ou de mauvaise gestion d'un contrat ou d'une subvention fédéral(e) américain(e) ou de violation de toute loi, règle ou réglementation relative à un contrat ou une subvention fédéral(e) américain(e).

#### **Exemples non déclarables :**

- Déclarations sciemment fausses ou infondées
- Insatisfaction à l'égard de la rémunération, de l'avancement, des conditions d'emploi ou des collègues
- Problèmes mineurs de sécurité sur le lieu de travail ou dans les installations de l'entreprise
- Infractions aux politiques de l'entreprise qui ne constituent pas une violation raisonnable du code de conduite ou des lois et règlements applicables, par exemple le code vestimentaire, le tabagisme, la consommation d'alcool ou de drogues, le comportement sur Internet.
- Réclamations des clients, réclamations sur les produits ou événements indésirables (effets secondaires) (à signaler à) [drug.safety@bavarian-nordic.com](mailto:drug.safety@bavarian-nordic.com)

## **5. Comment signaler**

L'entreprise encourage le signalement des problèmes de conformité en utilisant les canaux de signalement suivants :

- Ligne d'assistance éthique, ou
- Legal & Compliance.

Les questions ou le soutien, plutôt que les problèmes de conformité, doivent être adressés à la direction ou au service juridique et de conformité.

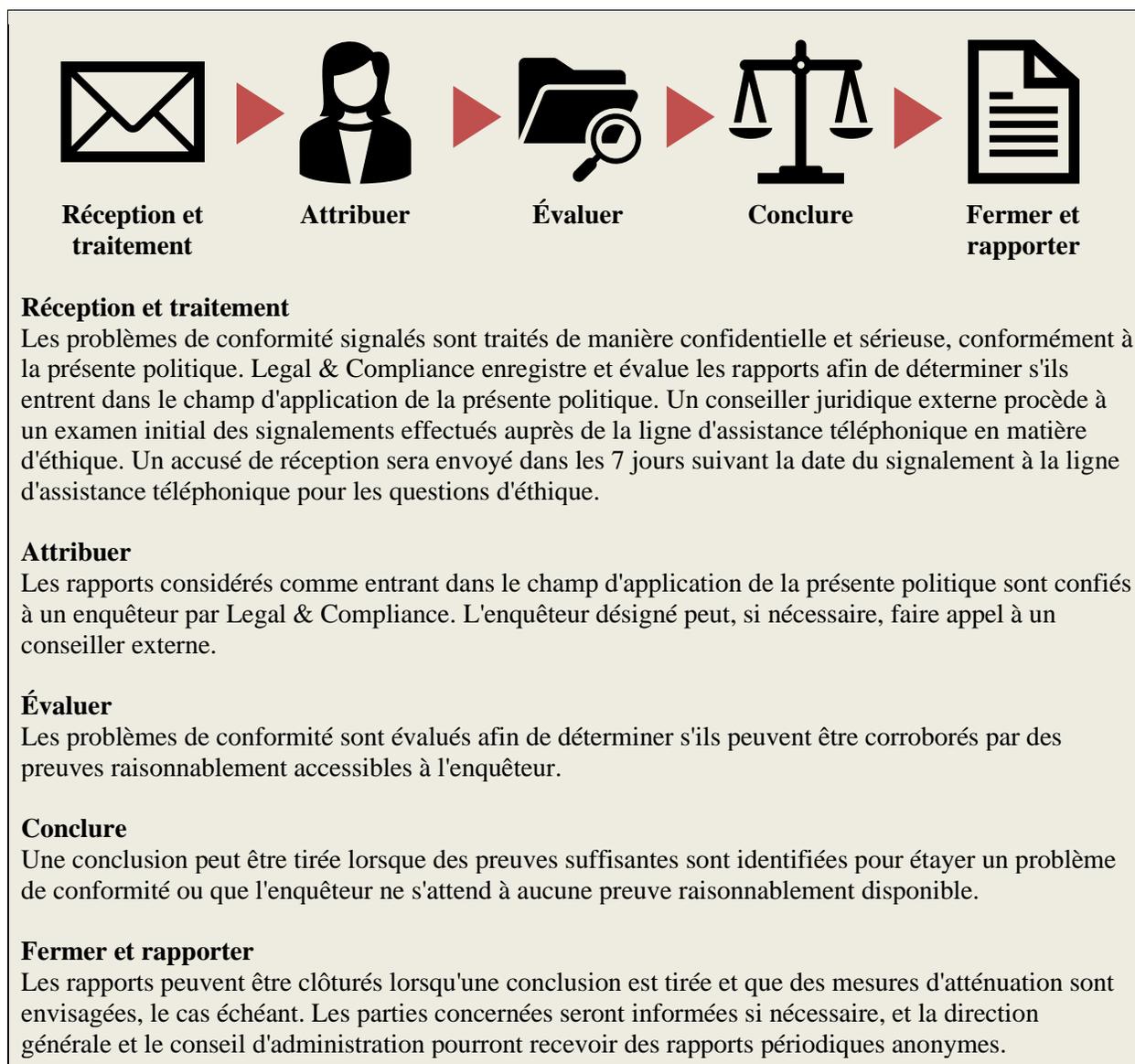
## **6. Confidentialité**

Les problèmes de conformité sont traités de manière confidentielle. Les personnes qui signalent des problèmes de conformité peuvent le faire de manière anonyme par l'intermédiaire de la ligne téléphonique d'assistance éthique de l'entreprise (sous réserve de la législation locale) ; toutefois, le fait de donner son identité peut faciliter l'enquête sur le problème de conformité.

## 7. Quelles sont les informations à inclure ?

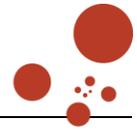
Nous vous encourageons à inclure une description détaillée du problème de conformité. Au minimum, cette description doit comporter suffisamment d'informations pour identifier une violation présumée du code de conduite de l'entreprise ou des lois et règlements applicables à l'entreprise, un calendrier approximatif, le lieu, les personnes impliquées et toute documentation à l'appui. Plus les informations fournies seront pertinentes, plus nous pourrons enquêter efficacement et, le cas échéant, prendre des mesures correctives.

## 8. Comment les déclarations sont-elles traitées ?



## 9. Politique contre les représailles

L'entreprise ne tolère pas les représailles à l'encontre de quiconque soulève de bonne foi un problème de conformité, coopère ou apporte son aide dans le cadre d'une enquête, ou refuse de faire quelque chose qui violerait le code de conduite ou les lois et réglementations applicables, même si ce refus entraîne une perte



d'activité pour l'entreprise. Un employé ou un directeur qui se livre à des représailles s'expose à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

#### **10. Protection des données personnelles**

Les données à caractère personnel seront conservées autant que nécessaire pour faciliter une enquête ou à titre de preuve, sous réserve de la législation applicable. Les données à caractère personnel collectées par le biais de la ligne d'assistance éthique seront traitées conformément à la législation applicable en matière de confidentialité des données et à la politique de confidentialité de l'entreprise en matière d'éthique (<https://www.bavarian-nordic.com/privacy/ethics-hotline.aspx>).